



REPUBLIQUE FRANCAISE

La Présidente  
du Tribunal Administratif de Caen

Vu le code de justice administrative et notamment son article R. 351-3 ;

Les magistrats, dont les noms suivent, sont désignés pour signer les ordonnances de renvoi prévues par les dispositions susvisées :

- Mme Audrey MACAUD,
- M. Frédéric CHEYLAN,
- M. Arnaud MARCHAND.

Fait à Caen, le 2 janvier 2024.

H. ROULAND-BOYER